ment diminué sur les années précédentes. Pour montrer combien les préoccupations politiques nuisent aux relations privées, il suffit de signaler le fait que le nombre de cartes de visite échangées cette année par l'intermédiaire de la poste a été réduit dans une énorme proportion. Les fêtes ont été clôturées par la cérémonie de la bénédiction de la Néva.

—

La Tamise, d'habitude si paisible, couvre de ses eaux noirâtres toute la vallée en deça de Londres. En maintes régions de Medlesex, Surrey, Kent et Essex, les récoltes sont entièrement perdues.

—

A la notification qui lui a été adressée par le garde des sceaux de son déplacement à Toulouse, au poste de substitut, M. de Pèlerin, l'honorable procureur d'Avignon, sacrifié aux rancunes et aux haines du parti républicain, a répondu en envoyant sa démission au ministre. Nous ne pouvons que féliciter ce digne magistrat; il se retire noblement, comme il convenait à un homme de son caractère et de son mérite, et il emporte avec lui l'estime et le respect de tout ce qu'Avignon compte d'hommes de cœur, de fidélité et de dévouement.

—

Le bruit a couru que le généra Changarnier était gravement malade. Dans la soirée de samedi, le général a été, en effet, frappé d'une attaque à la suite de laquelle il a complètement perdu connaissance, et il a reçu *in extremis* les derniers sacrements. Mais, depuis, un mieux sensible est revenu; les sens sont revenus, et tout fait espérer que l'illustre malade triomphera encore, malgré son âge, de cette épreuve.

—

Malgré les explications données par des journaux officieux; on assure que c'est bien le président du Conseil qui, de l'aveu de ses amis, a *exigé* du général Berthaut la mise en disponibilité du général Maurice.

—

On lit dans l'*Indépendance belge :*

« Deux cardinaux vont être nommés prochainement; le précédent cabinet avait proposé Mgr Dupanloup; le pape avait refusé et présentait Mgr Pie, évêque de Poitiers. Le gouvernement propose Mgr Dupanloup et Mgr Pie; si le pape refuse, le gouvernement n'acceptera certainement pas Mgr Pie, et présentera vraisemblablement les archevêques de Lyon et de Toulouse. »

—

On prétend que le Trésor a déjà perçu une somme de deux millions pour droits d'enregistrement et de mutation sur la succession du duc de Galliera.

[redacted]

Inauguration de l'Université Catholique de Lille

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire l'allocution de Son Eminence le cardinal Descamps, archevêque de Malines, primat de Belgique, au Cercle catholique de Lille, le 17 janvier 1877 :

Messieurs,

Vous accueillez ce soir une voix étrangère. Il est vrai qu'une voix catholique n'est jamais étrangère ici, qu'elle est toujours pour vous une voix aimée. Je vous parlerai donc avec le même abandon qu'aux cercles de mon pays.

Les cercles catholiques doivent être rangés parmi les signes du temps, parmi les présages d'un meilleur avenir. Et comme nous sommes à la veille du jour où nous allons saluer la venue d'un autre signe du temps, d'un autre présage d'un glorieux avenir (1), je crois devoir vous dire quelques mots de ces signes et de ces présages en général. Le signe d'aujourd'hui est le signe de demain nous apparaîtront ainsi dans l'harmonieux ensemble de ceux qui leur correspondent.

Les signes du temps dont je parle, messieurs, sont tous des *faits*; des faits dont nous sommes peu frappés, habitués que nous sommes à les voir; mais des faits où la main de Dieu cependant est visible à quiconque les regarde attentivement.

Le premier de ces faits est dans la splendide unité de l'épiscopat. Rien n'a pu l'entamer. A d'autres époques, le schisme et l'hérésie se sont introduits et se sont propagés au Nord, en Allemagne, en Angleterre, et ça été, il faut bien l'avouer, ça été surtout par la défection de pasteurs infidèles, presque tous arrivés par des voies mondaines aux sommets de la hiérarchie. On a espéré, on a tenté de nos jours de déchirer la robe de l'Eglise par le même moyen, c'est-à-dire par l'épiscopat de certaines nations. On l'a espéré, on l'a tenté dans l'empire du Nord, mais les Evêques y sont morts en exil; et on a en beau les traîner au loin, et comme aux extrémités du monde, on n'a pu les faire sortir de la catholicité. On l'a espéré; on l'a tenté dans un autre empire, celui que j'appellerai l'Empire du centre ou l'Empire du milieu (sans faire allusion toutefois à la Chine,) mais les évêques d'Allemagne ont tous été des évêques des premiers siècles; — on l'a tenté dans l'empire ou dans le royaume du Sud, et aussi dans la République autrefois libre des cantons suisses, mais partout les évêques ont été dignes de leur chef suprême, du nouveau Pierre-aux-liens.

Jamais, à aucune époque de l'Eglise, son unité n'a eu plus de splendeur. Ceux donc qui s'attendent à voir aujourd'hui l'Eglise se diviser au point de se dissoudre et de mourir, sont plus que jamais de ces hommes pour lesquels l'Evangile avec ses promesses, et l'histoire qui les accomplit, restent des livres fermés.

Pie IX ne cesse de le leur dire, et il est devenu lui-même un autre signe du temps, l'un des faits extraordinaires où se manifeste, si je puis ainsi m'exprimer, une Providence exceptionnelle.

Près de vingt siècles d'une expérience continue portaient le monde catholique à dire et à redire à chacun des Papes élevés sur le siége apostolique : *Non videbis annos Petri.* Cependant, ce que vingt siècles n'ont pas vu, notre siècle le voit. L'on pensera peut-être qu'il n'y a rien de si extraordinaire à vivre quatre-vingt-cinq ans, surtout dans une famille dont tous les membres ont atteint et même dépassé cet âge. Mais ce n'est pas d'atteindre quatre-vingt-cinq ans qui est extraordinaire, ce qui est extraordinaire, ce qui est unique, c'est d'atteindre plus de trente ans de souverain pontificat, et ce qui est surtout merveilleux, c'est de faire après cela ce que fait Pie IX et de le faire comme il le fait. J'entendais un jour des chrétiens un peu tièdes exprimer la crainte qu'il n'y eût de l'exagération dans ce que rapportent les journaux sur les audiences du Vatican. Mais je viens d'assister à l'une de ces audiences publiques, et j'affirme que dans ce Pape de 85 ans il y a quelque chose d'inexplicable sans un secours très-particulier de Dieu : il y a quelque chose d'inexplicable dans sa voix, dans son geste, dans son regard, dans sa parole, et plus encore dans cette jeunesse, dans cette poésie de saintes pensées qui se répandent comme une rosée bienfaisante sur le monde entier.

C'est comme si le Christ disait à l'Eglise: Vois ce que je fais pour ton chef, pour mon vicaire en terre, et ne doute pas de ce qu'à l'heure de ma sagesse je saurai faire pour toi. Souviens-toi des ennemis qui te menaçaient tout à l'heure, et qui se promettaient d'accomplir leurs desseins à la mort du Pape : — *Ubinam sunt?* Ils ont disparu; d'autres disparaîtront comme eux, et si je permets à quelques-uns d'entre eux de réaliser leurs rêves, ce ne sera que pour un temps, ce ne sera que pour une heure, et à cette heure même, ils m'auront servi sans le savoir.

Un troisième signe du temps, un troisième fait, inouï comme les précédents, c'est une institution qui n'étonne plus personne, quoiqu'elle devienne chaque jour plus étonnante; je parle de l'institution du *denier de Saint Pierre* dont l'essai eût été traité de folie, il y a soixante, il y a même cinquante ans, et qui cependant est aujourd'hui tout aussi vivante qu'aux grands âges de foi. Les puissances infidèles (je ne parle pas des païens) s'étaient dit: Le Pape devra bien recevoir de nous les moyens de gouverner l'Eglise, et nous les lui fournirons aux conditions qu'il nous plaira de lui imposer. Et voilà que ce que la conscience du Pape lui a défendu de recevoir des Rois, il le reçoit des peuples qui versent leurs largesses à ses pieds, comme autrefois les premiers chrétiens aux pieds des apôtres, mais avec une constance et une décision qui dureront autant qu'il faudra. Il faut donc reconnaître ici l'inspiration, je dirais volontiers l'*invention* d'une Providence aussi spéciale que la situation du Saint-Siége.

Mais ce n'est pas seulement dans la générosité des peuples catholiques que la main de Dieu est visible, c'est aussi dans leur fermeté. Les populations éprouvées sont partout dignes de leurs pasteurs. Je visitais dernièrement un grand nombre d'églises des provinces du Rhin. Nulle part, ni jamais, je n'ai vu de pareille énergie. — Je me trompe; elle est égalée, dépassée peut-être en Suisse, où les granges servent d'asile au Dieu de Bethléem, et où les chrétiens, à l'exemple des mages, des prémices des Gentils, portent l'encens de leurs prières, l'or de leur charité, la myrrhe de leur patience dans les plus cruelles épreuves.

A ces grands faits viennent se joindre d'autres faits qui sont également des signes du temps et des présages d'un glorieux avenir; je parle d'une triple restauration dont nous sommes les témoins : la restauration des sanctuaires de la foi, la restauration des sanctuaires de la science, la restauration des sanctuaires de la charité.

N'est-il pas vrai que la restauration des grands monuments des âges où l'*art* s'élevait si haut sur les ailes de la foi, est aujourd'hui générale ? L'esprit qui relève les cathédrales et les basiliques, saura les remplir de chrétiens intrépides qui les feront retentir de chants sans pareils, n'en doutez pas.

N'est-il pas vrai encore que cette restauration des temples coïncide avec celle d'autres sanctuaires, ceux de la *science*, les universités catholiques ? Mais ce que nous pourrions en dire aujourd'hui, ne suffirait pas; c'est demain qu'on en parlera dignement et pleinement.

N'est-il pas vrai, enfin, qu'une troisième restauration complète et couronne les deux autres, des institutions religieuses qui se consacrent à tous les dévouements ?

Pendant que la révolution croit les ruiner pour toujours ailleurs, quoiqu'elle ne les fasse passer, sous l'œil de la Providence, que par un feu purificateur, comme elle l'a fait ici, il y a près d'un siècle, ces mêmes institutions renaissent chez nous et chez vous plus vivantes et plus fécondes que jamais.

Ne faudrait-il pas fermer les yeux à la lumière pour méconnaître dans cette triple restauration le signe précurseur, le présage d'un grand avenir, d'une grande époque chrétienne?

Mais rien ne l'annonce avec plus de clarté que la violence elle-même des ennemis de l'Eglise. Ils prouvent, par leur attitude de persécuteurs, qu'ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent, quand ils parlent d'elle comme d'une chose finie, ou du moins défaillante. On ne s'attaque pas ainsi à ce qui meurt; on ne s'irrite pas ainsi contre ce qui tombe; on ne fait une pareille guerre qu'à ce qui vit, qu'à ce qui vit avec puissance, qu'à ce qui est redoutable. Si donc le vieil adversaire, l'irréconciliable ennemi du Sauveur du monde, *anime partout à cette heure* et excite les siens contre l'Eglise du Christ, c'est qu'il pressent une grande victoire de la foi; et si le Tout-Puissant le laisse faire, c'est que l'épreuve est l'une des conditions de cette victoire.

Du reste, la grande voix de Pie IX nous la garantit, lorsqu'à travers le bruit des révolutions d'en haut et des révolutions d'en bas, le Pape ne cesse de proclamer, avec l'intrépidité de Pierre menacé de la prison et de la mort, que pour les nations comme pour les âmes, il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ : *Non est in alio aliqua salus.*

Ce salut, Messieurs, vous ne vous contentez pas de l'attendre avec patience, mais vous le préparez par vos prières, par vos travaux, par vos bonnes œuvres, en un mot, par votre vie chrétiennement militante. C'est elle qui vous rend dignes de toutes les bénédictions de l'Eglise, et je vous les apporte au nom de mes vénérés collègues ici présents, et surtout au nom de Son Eminence le Cardinal Régnier, votre Archevêque, de ce vrai modèle de résolution, d'action, d'humilité, de confiance en Dieu et de confiance en toutes choses.

(1) L'inauguration de l'Université catholique de Lille.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours

du samedi 13 avec ceux du samedi 20 janvier

VALEURS	Cours du samedi 20 janvier	Cours du samedi 13 janvier	Hausse	Baisse
A terme				
3 % ex-cou.	71.57	71.	57	
5 %	106.60	106.05	55	
B. de France	3540.	3530.		10
» Paris	990.	985.	5	
Crédit fonc.	622.50	602.50	20	
» mobil.	162.50	145.	17 50	
Soc. génér.	510.	510.		
Est	622.50	626.25		3 75
Lyon	1015.	1012.50	2 50	
Midi	770.	765.	5	
Nord	1267.50	1270.		2 50
Orléans	1076.25	1075.	1 25	
Gaz	1340.	1330.	10	
Suez	658.75	670.		11 25
Italien 5 %	70.60	70.05	55	
Mob. espag.	552.50	538.75	13 75	
Ch. Lomb.	155.	153.75	1 25	
» Autric.	485.	485.		
Comptant				
3 % ex-cou.	71.60	71.05	55	
5 %	106.65	106.10	55	
4 1/2	102.50	102	50	05
Ville 1869	385.	390.		1 25
» 1871	367.50	368.25		
Act. l'Ouest	685.	685		
Obl. 3 % Est.	328.75	328.	75	
» Lyon	336.	334.	2	
» Midi	327.25	327.25		
» Orléans	331.75	330.	1 75	
» Vendée	238.	225	3	
Rouen (Orl. N)	250.	235.	15	
» (Sud)	128.	128.		
En Banque				
3 % Esp. in.	11 5/8	11 11/16		1/16
extér.	14 7/8	14 3/8	»	1/2
5 % Turc	11 57	11 52	5	
6 % Pérou.	18 3/4	18 3/4	1/4	
Egyp. 1873	247 50	250		2 50

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en rappelant ici les principales dispositions de la loi du 23 juillet 1872, qui concerne la contribution sur les voitures et les chevaux, et dont l'application donne lieu à de fréquentes contestations; on sait que l'absence de toute déclaration, ainsi que des déclarations insuffisantes entraînent le paiement d'une taxe double.

Les possesseurs de chevaux et de voitures imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, sur la base de ce qu'ils possèdent au 1er janvier.

Les personnes, qui, dans le courant de l'année, se rendent possesseurs de voitures ou de chevaux imposables, doivent la contribution à partir du 1er du mois dans lequel l'acquisition a été faite, et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des possesseurs antérieurs.

Le contribuable qui a plusieurs résidences sera imposé, pour les voitures et les chevaux qui le suivent habituellement dans la commune où il est soumis à la contribution personnelle. La contribution sera établie suivant la taxe de la commune où la contribution est la plus élevée.

Pour les chevaux et voitures habituellement attachés à l'une de ses résidences, le contribuable sera imposé dans la commune de cette résidence, suivant la taxe qui y est en vigueur.

Les contribuables devront faire ou modifier leurs déclarations avant le 16 janvier; elles sont valables pour toute la durée des faits qu'elles relatent et doivent être modifiées en cas de changement dans le nombre des éléments imposables.

Toute acquisition nouvelle ou tout changement de résidence donnant lieu à un accroissement de taxe, qui se sera produit dans le courant de l'année, devra faire l'objet d'une déclaration dans les trente jours de l'événement en question.

Telles sont les règles essentielles posées par cette loi, d'une fiscalité très savante, et contre les sévérités de laquelle il est bon de se tenir en garde.

—

Mouvement général de la population de la ville de Tourcoing pendant l'année 1876.

NAISSANCES.

Enfants légitimes : garçons.	810
— — — Filles.	716
— naturels reconnus : Garçons.	4
— — — Filles.	2
— — non reconnus : Garçons.	41
— — — Filles.	45
Total des naissances.	1.614

11 naissances doubles ayant produit 6 garçons et 16 filles.

MARIAGES

Entre garçons et filles.	303
Garçons et veuves.	17
Veufs et filles.	13
Veufs et veuves.	10
Total des mariages.	343
Mariages précédés de contrats.	44
— contenant des légitimations.	27
Nombre d'enfants naturels ainsi légitimés	29
Epoux sachant signer.	216
Epouses idem.	178

DÉCÈS

Garçons.		303
Filles.		266
Hommes mariés.		91
Femmes mariées.		108
Veufs.		62
Veuves.		74
Total des décès.		904
Individus inscrits en vertu de l'art. 80 du Code civil.	13	
Enfants morts nés ou présentés sans vie.	76	
Les naissances étant de.		1.614
Et les décès de.		904
Différence au profit des naissances.		710

—

Les modifications que la loi du 27 juillet 1872 a introduites dans le mode de recrutement de l'armée ont jeté un certain trouble dans l'esprit des populations qui ne connaissent pas d'une manière suffisante quelles sont les classes astreintes au service militaire. En cas de mobilisation, ces doutes seraient de nature à nuire à la rapidité de l'opération.

Pour obvier à ce grave inconvénient, MM. les ministres de la guerre et de l'intérieur viennent d'adopter une mesure qui lève toute difficulté et qui rendra un grand service aux hommes faisant partie de l'armée.

A partir de ce jour, il sera affiché dans chaque mairie un tableau permanent de la répartition des classes. Tous les hommes astreints et liés au service militaire pourront donc facilement se renseigner, qu'ils appartiennent à l'armée active, à la réserve de l'armée active, à l'armée territoriale ou à la réserve de cette armée, ou qu'ils figurent comme engagés volontaires ou anciens remplaçants.

Ce tableau de renseignements sera renouvelé tous les six mois, le 1er janvier et le 1er juillet, époques de la libération des classes. On ne saurait trop engager les intéressés à en prendre connaissance.

—

Un de nos jeunes concitoyens, M. Léon Lerouge, vient de soutenir avec distinction devant la faculté de droit de Douai, sa thèse pour la licence.

—

Quelques industriels intelligents, quelques hommes d'initiative, ont émis l'idée de fonder à Fourmies une Bourse industrielle dans le genre de celles de Roubaix, de Tourcoing et de Reims.

Cette Bourse, qui se tiendrait le jeudi de chaque semaine au centre de Fourmies, en réunissant les peigneurs, filateurs, fabricants et négociants de tout le rayon industriel, ne pourrait manquer de provoquer de nombreuses affaires et fixerait, dans une certaine mesure, les cours des laines peignées et des fils.

Nous croyons l'idée bonne, dit le *Moniteur des Fils et Tissus*, et nous ne doutons pas qu'elle ne se réalise prochainement.

—

Le reproche que l'on fait au nouveau rapport de la commission du gaz d'avoir exagéré les chiffres actuels de la consommation, serait, nous assure-t-on, des plus fondés. Il résulterait de cette erreur, que l'on dit être considérable, que toutes les autres énonciations se trouvent singulièrement affectées dans leurs conséquences. C'est pourquoi beaucoup de personnes sont d'avis que le Conseil municipal ne peut sérieusement voter le projet d'exploitation par la ville, sans avoir recueilli préalablement dans une enquête contradictoire l'opinion de ses partisans comme celle de ses adversaires. Nous ajouterons encore que la plupart d'entre elles estiment que la meilleure manière de servir les intérêts de la caisse communale serait de faire appel à la concurrence, et de chercher, dans une adjudication de l'entreprise de l'éclairage, la solution la plus avantageuse pour tous, de cette importante question.

—

Après s'être battu à outrance avec ses co-religionnaires bachiques. B... avait été conduit au poste pour éteindre sa colère et son ivresse. A son réveil, le lendemain, grande stupeur de notre ivrogne ! Sa montre, une belle montre en argent avait disparu !

C'était probablement pendant la lutte de la veille que la montre s'était échappée du gousset secondée par une main amie, ou simplement tombée par hasard.

Après déposition, des recherches furent faites.

Ce matin, un jeune homme nommé Mons, demeurant rue des Longues-Haies [redacted]

Une découverte sur l'importance laquelle on n'est pas encore fixé, a été faite à l'église Saint-Maurice de Lille, par les ouvriers de M. Devos, entrepreneur de pavage, qui dépavaient les nefs pour le renouvellement des dalles.

L'une de ces dalles — appartenant à M. Devos, acquéreur du vieux pavé — n'était autre chose qu'un superbe morceau de sculpture dont on avait tourné le relief vers la terre pour en utiliser le dos comme pavé. C'est en retournant cette dalle qu'on en découvrit l'intérêt. Cette sculpture, qui porte des armoiries, doit provenir d'un ancien mausolé.

—

Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit avant-hier au passage à niveau de la porte des Poste, Lilles. Vers huit heures du matin, alors que le brouillard était intense, un charretier conduisant un tombereau, traversait le passage dont les barrières étaient ouvertes, lorsque le véhicule fut soudain tamponné par le train venant de Béthune.— Homme, cheval et tombereau furent lancés à une certaine distance et par un bonheur inouï, le charretier fut relevé n'ayant que quelques contusions qui, jusqu'ici, ne semblent présenter aucune gravité. Le camion, qu'on retrouva à cinquante mètres, était littéralement en pièces, quant au cheval, bien que, n'ayant pas été tué sur le coup, il n'en vaut guère mieux, car il est couronné et devra être abattu.

—

Dans la soirée de dimanche, vers neuf heures, le sieur Baudoin, âgé de 55 ans, ouvrier à Roubaix, s'est assez gravement blessé à la tête en descendant d'un car en marche dans la rue de la Gare, à Lille.

On ne saurait trop recommander aux personnes qui veulent descendre d'un car avant le temps d'arrêt de prendre la précaution d'opérer cette descente dans la direction de la marche.

Toutefois le plus prudent est de demander au conducteur d'arrêter, c'est le meilleur moyen d'éviter tout accident.

Dimanche 27 mai 1877, aura lieu à Comines, un festival international d'harmonies, de fanfares et sociétés chorales, et un tir à la cible chinoise pour les sociétés de sapeurs-pompiers. [redacted]

La souscription sera ouverte à la mairie d'Armentières le lundi 29 janvier, à neuf heures du matin.

—

Vendredi matin, vers trois heures et quart, un commencement d'incendie a éclaté dans la boutique de M. Dehaynain Victor, marchand horloger, Grand'rue, à Comédie, et a consumé une partie d'objets d'orfèvrerie, dont la perte est approximativement évaluée à 2,000 francs. Il y a assurance à la Compagnie l'*Urbaine*.

Le sieur Dehaynain s'est éveillé vers trois heures moins un quart du matin, ne sachant pas l'heure, il est allé dans sa boutique pour s'en assurer en s'éclairant avec une allumette chimique qu'il a jetée dans la boutique, la croyant éteinte. Environ une demie heure après, il a été éveillé par le bruit des carreaux intérieurs de la vitrine qui éclataient; il a appelé ses voisins et ils sont parvenus à éteindre le feu au moyen de quelques seaux d'eau. Le reste de l'allumette jetée par Dehaynain sera sans doute tombée à l'entrée d'une petite armoire au-dessous des vitrines, dans laquelle il n'y avait que de vieux papiers et des boîtes vides en bois.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 janvier. — Henri Mathon, rue Neuve 62.—Maria et Hortense Ysebart, jumelles rue Sébastopol 49. — Victorine Sturbeaux, rue Ste-Thérèse 9. — Louis Deldaille, chemin des Couteaux 7. — Théophile Cœlembier, rue de Soubise cour Browaeys 26. — Jean Callewaere, rue de la Gaîté 16.—Philomène Rose, rue de Croix. — Louis Bossut, rue d'Hem.

Du 20.— Edouard Lefebvre, rue du Pile 25. —Charles Senechal, rue du Quai.— Jules Lepers, au Pile cour Loridant.— Maria Verhaeghe, à l'Epeule rue de Wa quehal 5.— Adèle Claus, rue Ste-Elisabeth 24. —Henri Schatteman, rue Vallon, cour Lesaint, 2. — Hélène Catteau, rue Darbot cour Tiberghien.—Camille Willig, rue des Longues-Haies cour Legros. —Marie Duhamel, rue de l'Espérance 23. — Henri Fourneau, rue des Arts prolongée 177.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 janvier. — Martial Lagache, 49 ans tisserand rue de Maufait 13. —Jeanne Roland, 89 ans journalière aux Petites-Sœurs.—Zoé Bossut, 2 ans rue St-Jean. — Blanche Donsbeke, rue Watt impasse Six 37.

Du 20. —Charles Everaert, 2 mois rue d'Inkerman.—Jules Allard, 27 ans sans profession rue Notre-Dame. — Elise Carnoy, 2 ans rue de la Paix 48.—Simon Dupont, 73 ans tisserand aux Petites-Sœurs.

MARIAGE, du 20 janvier. — Charles Scleve, 27 ans maréchal et Adéline Baudumont, 27 ans couturière.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 janvier. — Fernand Catteau, rue de Lille. — Jean Vanderline, rue du Cœur-Joyeux. — Germaine Vandekerkove, rue de la Fin-de-la-Guerre.— Jean Desneulin, à la Croix-Rouge. — Marie Martinsse, au chemin des Mottes. — Blanche Provoyeur, à la Croix-Rouge. — Marie Stocq, à la Blanche-Porte.— Louis Leman, à l'Epine. — Germaine Desmettre, rue de la Croix-Rouge.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 janvier. — Lucie Plateau, 73 ans 1 mois épouse d'Alexandre Duforets, rue de la Belle-Vue. — Marie Vermeersch, 12 ans 10 mois, au Pont-de-Neuville.— Sidonie Couvreur, 38 ans 22 jours, épouse d'Henri Gœmar, rue de Menin. — Silvie Deschamps, 18 ans 1 mois, rue Martine. — Angélique Petit, 70 ans 10 mois, épouse d'Arnould Leman, rue du Chêne-Houpline.

MARIAGE du 22 janvier. — Denis Cheval, 38 ans, journalier, et Rosalie Bachelier, 44 ans, soigneuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille NOULEZ-DUFFIEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de JEANNE-LAURE-ÉMILIE NOULEZ, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1877, à l'âge de 8 mois 1/2, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au **convoi et à la messe d'ange** qui auront lieu le mercredi 24 janvier 1877, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 24, à Roubaix.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 24 janvier 1877 à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-JOSEPH BOSSUT, veuf de Dame CATHERINE-FRANÇOISE LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 19 janvier 1876, dans sa 78e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré le mercredi 24 janvier 1877, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame PHILOMÈNE-AMÉLIE TANCHOU, épouse de Monsieur LOUIS BOYAVAL, décédée à Roubaix, le 23 décembre 1876, dans sa 37e année. — Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un **obit** le vendredi 26 courant, à 8 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 24 janvier 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame RUFINE VANDERBULETTE épouse de Monsieur LOUIS PHALEMPIN, décédée à Roubaix, le 1er décembre 1876 à l'âge de 70 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

Cours public de Physique

Mercredi 24 janvier, à 8 heures du soir

Des sources de chaleur; aperçu général sur les effets et les applications de la chaleur; notions préliminaires d'électricité.

Cours public de Chimie

Jeudi 25 janvier, à 8 heures du soir

De l'hydrotimétrie ou mesure de la valeur industrielle de l'eau par la liqueur savonneuse titrée, importance de la question, du blanc de baleine et de la cire.

Vendredi 26 janvier à 8 heures du soir

Révision des cours de la semaine.

Le cabinet de Me **RODET**, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Belgique

FAILLITE DES BASSINS-HOUILLERS. — M. Philippart, comme nous l'avons dit, a assigné à l'audience d'hier du tribunal de commerce de Bruxelles, en rapport de sa faillite personnelle, les curateurs désignés par le tribunal à cette faillite. M. Philippart, visant les faits allégués dans le jugement déclaratif de sa mise en